

Erga Lingette Sans Rinçage

LINGETTE NETTOYANTE ET DESINFECTANTE POUR LES SURFACES ET MATERIEL EN MILIEU ALIMENTAIRE

APPLICATION

ERGA LINGETTE SANS RINCAGE est une lingette en non tissé imprégnée d'une solution désinfectante. Le rinçage après utilisation de la lingette est facultatif. S'utilise en milieu alimentaire pour le nettoyage et la désinfection des surfaces et des accessoires :

- Matériel de découpe, couteaux, machines à jambon
- Matériel de conservation, réfrigérateurs,...
- Matériels de conditionnement : plats, moules,...
- Toutes surfaces grasses ou souillées
- Couverts, assiettes, verrerie,...

Compatible avec tous les matériaux sauf plexiglas : procéder à un essai préalable.

MODE D'EMPLOI

Lingettes prêtes à l'emploi, à usage unique. A utiliser sur des surfaces déjà nettoyées.

Enlever le couvercle et retirer l'opercule. Tirer la 1ère lingette centrale et l'engager dans l'orifice de distribution. Bien refermer le couvercle après usage. Passer la lingette sur la surface à désinfecter. Ne pas rincer. Renouveler l'application chaque fois qu'il est nécessaire. Laisser sécher. Rinçage facultatif même pour les surfaces pouvant entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Pour la fréquence d'utilisation, se référer aux protocoles d'entretien de l'établissement.

Stocker entre +5°C et +35°C.

PROPRIETES MICROBIOLOGIQUES

- Activité bactéricide conforme aux normes : NF EN 1040 (5 min, 20°C), NF EN 1276 (5 min, 20°C, conditions de propreté), NF EN 13697 (15 min, 23.5-25°C, conditions de propreté).
 - Activité levuricide conforme aux normes : NF EN 1275 (5 min, 20°C), NF EN 1650 (15 min, 20°C, conditions de propreté).
 - Actif sur H1N1 selon la norme NF EN 14476 (30 s, 20°C, conditions de propreté).
- Demande d'homologation en cours pour le traitement bactéricide auprès des autorités françaises (dose d'emploi 100%).

SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)

Contient de l'alcool éthylique (N° CAS 64-17-5, 54.00 % (m/m))

TYPE DE PREPARATION

Solution prête à l'emploi - Produit biocide destiné à la désinfection des surfaces en contact avec les denrées alimentaires (Groupe 1 – TP4 – Directive 98/8/CE)

CONDITIONNEMENT(S)

Réf. OH0913 – Boîte de 200 lingettes

Code C5250



SÉCURITÉ

Voir FDS.

Conforme à la législation relative au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires. (Arrêté du 08/09/99). Rinçage facultatif.

Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Produit réservé à un usage exclusivement professionnel.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.